

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **51 (1925)**

Heft 12

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

recommande au Comité central de bien vouloir examiner la question.

M. F. Fulpius, architecte, trouve aussi que les normes se vendent trop bon marché. Le bénéfice actuel est contestable vu qu'il a fallu recourir à une augmentation du personnel à la suite de la vente plus active des normes. On constate une concurrence sensible de la part de techniciens cherchant à se couvrir de nos normes.

Le président, M. C. Andrae, rapporte sur une discussion avec des représentants de la Société des entrepreneurs, où le vœu a été énoncé qu'il soit pourvu à une propagation aussi étendue que possible de nos normes. M. O. Pflegard, architecte s'est déclaré, à cette occasion, opposé à une nouvelle augmentation du tarif des normes.

M. Jegher, ingénieur, est d'avis que les deux manières d'envisager la chose sont justifiées. Il ne peut donc s'agir pour le moment que de charger le Comité central de l'étude de ces questions. Pour éviter les arriérés des cotisations des membres, il recommande un procédé plus individuel en fait de réclamations. La G. E. P. a eu de très bons résultats avec ce système. Il serait désirable qu'on continue à garder les cotisations graduées d'après l'âge des membres. Cette gradation a également répondu à l'attente de la G. E. P.

On pourrait distinguer éventuellement des degrés jusqu'à 30, 35 et 40 ans.

Le président, M. C. Andrae, recommande l'approbation du budget. Le Comité central se chargera de l'étude de diverses propositions faites au cours de la discussion et en rapportera ou bien par la voie de circulation ou bien à l'occasion d'une prochaine assemblée.

Une résolution est prise dans ce sens.

M. A. Walther, ingénieur, déconseille le chemin suivi par la G. E. P. pour recouvrer les cotisations annuelles des membres. La situation n'est pas la même pour la S. I. A.

M. P. Vischer ne tiendrait à augmenter que le prix des normes destinées à régler les rapports entre architectes et entrepreneurs ; le prix des normes proprement dites, dont la propagation répond à un intérêt pour la S. I. A., ne devrait pas être changé.

Le président, M. C. Andrae, résume comme suit les motions présentées au cours de la discussion :

1. Il est désirable d'augmenter le prix de toutes les normes.
2. Le tarif ne sera augmenté que pour les non-membres.
3. Le prix ne sera changé que pour les normes réglant les rapports entre architectes et entrepreneurs.

Le Comité central examinera ces propositions et en rapportera aux sections.

M. E. Ziegler, architecte, présente la motion que la question de la vente des normes soit traitée de même par les sections.

Cette proposition est mise en discussion par le président, M. C. Andrae. L'assemblée se déclare d'accord.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

La relativité dégagée d'hypothèses métaphysiques. Exposé des théories d'Einstein. Discussion de ces théories. Essai d'une théorie nouvelle construite dans l'espace et le temps classiques, par H. Varcollier. — Un volume in-8° (25-16) de 542 pages ; 1925, Gauthier-Villars & C^e, Paris, 50 fr.

Le nom de M. Varcollier est déjà connu des spécialistes de la Relativité. Les travaux précédents de cet auteur ont souvent reçu des appréciations bienveillantes, dont l'écho est parvenu jusqu'au grand public.

Il est vrai que M. Varcollier n'a pas pris part aux controverses ardentes que la Relativité a suscitées dans ces dernières années, surtout à l'époque des fameuses conférences d'Einstein au Collège de France, conférences auxquelles il assistait pourtant. Peut-être estimait-il peu propice à une discussion impartiale l'atmosphère en quelque sorte mystique dont la Doctrine einsteinienne s'entourait alors ? Peut-être se trouvait-il trop éloigné à la fois des einsteiniens et de leurs contradicteurs pour pouvoir être écouté ?

M. Varcollier a mis à profit son silence pour préciser les idées qu'il avait déjà défendues, et pour les développer dans un ouvrage important, qu'il présente aujourd'hui au public éclairé et à tous ceux qui ont étudié les mathématiques spéciales, à tous ceux qui s'intéressent aux théories de la physique moderne.

Le titre de cet ouvrage dit assez son objet. M. Varcollier ne conteste aucun des résultats d'Einstein, ni même, en définitive, aucune de ses théories, mais il tente de les reconstruire dans le domaine usuel de notre connaissance, sur la base éprouvée des idées classiques, — l'Espace euclidien et le Temps indépendant. — Partageant l'admiration des disciples d'Einstein pour l'œuvre de ce grand mathématicien, il essaie de donner à cette œuvre le caractère que l'avenir lui reconnaîtra certainement, — non pas d'une discipline métaphysique, ni d'un mode d'investigation de l'Espace et du Temps, — mais celui d'une branche nouvelle de l'Analyse, d'un instrument puissant de recherches physiques, d'une procédure logique infiniment riche en possibilités.

Qu'on suive M. Varcollier dans son travail de reconstruction ; l'on aura la surprise de voir la Relativité s'éclairer d'un jour tout nouveau, et devenir une doctrine pratique, accessible, maniable ; l'on verra s'ouvrir de larges perspectives sur les propriétés des milieux et les phénomènes de propagation ; l'on comprendra la raison profonde et universelle qui fait naître l'Electrocinétique de l'Electrostatique, comme la loi de gravitation d'Einstein de celle de Newton : et l'on saisira la signification physique très simple de ces Espaces-Temps contractés ou incurvés, sur la réalité desquels on a tant discuté, et qui sont seulement des figurations commodes de propagations.

Technische Blätter, herausgegeben von der Schweiz. Lokomotiv- und Maschinenfabrik, in Winterthur. — En vente à la librairie A. Vogel, à Winterthur.

La Société suisse pour la construction de locomotives et de machines, à Winterthur, suivant l'exemple de plusieurs autres grands établissements de l'industrie électrique et mécanique, décrira dorénavant dans une « Revue » privée les nouveautés mises au jour et les progrès techniques accomplis dans ses ateliers.

Le premier numéro de cette publication (format 28/22 cm.) comportant 32 pages illustrées de 45 excellentes gravures est consacré exclusivement à l'évolution de la partie mécanique de la locomotive électrique. Cet exposé succint, mais clair et exempt de tout développement théorique, met bien en lumière la contribution très remarquable apportée par la Société suisse pour la construction de locomotives et de machines aux progrès de la traction électrique.

Einige Ergebnisse über die Verdunstungsgrösse freier Wasserflächen im schweizerischen Hochgebirge, von J. Maurer und O. Lütschg.

Une brochure (31/25 cm.) de 24 pages, avec de nombreux tableaux et graphiques décrivant les longues recherches, difficiles et laborieuses, mais très utiles, exécutées sous la direction de M. Lütschg en vue de mesurer l'évaporation à la surface libre de l'eau dans la vallée de Saas et dans la région du col du Simplon.

CARNET DES CONCOURS

Concours pour l'aménagement des rives du lac de Zurich.

Le terme de ce concours, dont nous avons publié le programme à la page 60 de notre N° du 28 février dernier, est prorogé au 28 février 1926.